

Cher ami de la cathédrale

Cette semaine, je commencerai par quelques mises à jour et rappels avant de passer aux nouvelles de l'extérieur de la cathédrale.

La saison des vacances d'été est marquée par des changements à notre horaire normal. Veuillez noter que la date limite pour l'impression d'un avis dans les bulletins du mois d'août est le lundi 22 juillet. Certains d'entre vous remarqueront peut-être quelques petits changements à la musique du service au cours des prochaines semaines. C'est pour permettre à nos chanteurs de prendre une petite pause pendant l'été tout en nous permettant d'avoir la musique que vous aimez et appréciez pendant les mois d'été. Toutefois, les horaires et le style des services n'ont pas changé. Ce dimanche, étant le premier dimanche du mois, il y aura deux services en soirée, les Vêpres traditionnelles à 16h00 et le service bilingue Cathédrale@18 avec musique contemporaine à 18h00.

Saviez-vous que le doyen a déménagé son bureau dans la salle capitulaire (et saviez-vous qu'avant la construction de la nouvelle tour de bureaux, c'est là que les anciens doyens avaient leur bureau ?) C'est un lieu merveilleux pour préparer les sermons, prendre un café avec les paroissiens, et les nombreuses réunions mensuelles nécessaires à la gestion de la cathédrale. En quittant la tour à bureaux, il entre dans le " temps réel " de la cathédrale et de sa communauté, et assure la présence du clergé et la supervision des opérations quotidiennes. Il reste encore quelques retouches à faire, y compris trouver un tapis pour aider à absorber l'écho et à donner une impression de confort.

Aimeriez-vous avoir une visite rapide pendant l'heure du café ? Bertrand se fera un plaisir de vous faire visiter !

Le saviez-vous ? - La cathédrale continue de payer les factures d'électricité, que vous soyez en ville le week-end ou non. Vos promesses de dons et vos contributions régulières nous permettent de planifier ces dépenses. Si vous ne savez pas comment établir un paiement régulier, veuillez communiquer avec le bureau. Et bien sûr, éteignez toutes les lumières qui ne sont pas nécessaires dans le bâtiment ! Merci de la part du trésorier et du comptable.

Veuillez lire ce rappel important au sujet du stationnement dans l'avant-cour le dimanche.

Comme nous n'avons de la place que pour 10 voitures à garer dans l'avant-cour, nous vous demandons de vous rappeler ces lignes directrices.

Espaces réservés : 4 pour les personnes à mobilité réduite, 2 pour les bedeaux de service, 2 pour les choristes. Limite de temps : Si vous restez pour l'heure du café, l'étude biblique ou un événement spécial, nous vous demandons de bien vouloir déplacer votre voiture afin que les personnes assistant à un service ultérieur aient la possibilité d'utiliser l'avant-cour.

Les voitures ne doivent pas être laissées sur le parvis lorsque vous avez quitté la cathédrale.

La Corporation vous remercie de votre compréhension, de votre aide et de votre patience alors que nous attendons la fin des travaux de construction de la ville qui ont rendu le stationnement dans les rues si difficile.

Le dernier bulletin de la ville sur les travaux dans la rue Sainte-Catherine indique que les travaux d'infrastructure entre Saint-Alexandre et de Bleury sont terminés et que le revêtement de ce tronçon sera refait d'ici la fin juillet. Malheureusement, il n'y a pas de fin en vue pour la partie voisine de Ste Catherine en face de la cathédrale. Heureusement, nous, fidèles membres de la communauté de la cathédrale, ne sommes pas facilement découragés par les dangers et les inconvénients de la construction. Concentrons-nous sur la beauté de la rue et faisons en sorte que tout le monde sache que nous sommes ouverts tous les jours.

Nous sommes particulièrement ouverts ce samedi, car nous accueillons les visiteurs qui profitent de la Journée des lieux historiques. Si vous souhaitez en savoir plus sur notre histoire, rendez-vous entre 10h00 et 16h00 pour une visite guidée ou autoguidée et découvrez une petite exposition.

Le groupe d'étude biblique en français, Pain, partage et prière se réunira dans la crypte après le service de 9h00 le 21 juillet.

La prochaine étude biblique en anglais aura également lieu le dimanche 21 juillet dans la chapelle de méditation, de 12h30 à 13h15 environ. Nous examinerons les trois courtes lettres de Jean, en nous concentrant principalement sur la première lettre.

N'oubliez pas les différents livres qui vous ont été suggérés pour votre plaisir de lecture (voir la liste dans le bulletin de la semaine dernière). Une réunion de discussion sera prévue pour chaque livre à la fin du mois d'août pour ceux qui s'inscrivent. Si vous souhaitez organiser une soirée, veuillez vous adresser à un membre de l'équipe du clergé.

Les concerts de l'Oasis se poursuivent à 16 h 30 tous les samedis. Cette semaine, Tariq Harb présentera Une vision moderne de la guitare.

Bonnes nouvelles des membres de la cathédrale.

- La bravoure d'Edward Yankie dans le rôle de Richard II a été très appréciée par un public nombreux, dont plusieurs de ses amis de la cathédrale. Si vous avez manqué cette représentation, parlez-lui de la deuxième représentation qu'il donnera en août.
- La mère d'Yevgeniya, Elena, est arrivée au Canada le jour de la fête du Canada, un rêve devenu réalité après de nombreux mois d'attente.
- Adleisia, la chorale de femmes qui répète dans la salle de musique mercredi, a appris dimanche qu'elle avait remporté le premier prix dans la catégorie "À voix égales - Chœurs de femmes" du Concours national des chorales amateurs canadiens pour chorales du Canada, ainsi qu'un prix pour "Meilleure interprétation d'une œuvre canadienne-française" pour son interprétation de "Terre-Neuve" par Marie-Claire Saindon, compositrice en résidence. (Révélation complète, ma petite-fille Emma, est membre de cette chorale)

Sous la direction de Justin Welby, archevêque de Canterbury, l'Église d'Angleterre a fait paraître lundi de nouvelles directives sur la façon de se conduire avec Internet. Ces directives ont été titrées: "Online Commandments", et on a voulu leur donner l'aspect des 10 commandements de Moïse. Il n'y en a que 9 cependant, pas dix

"Les médias sociaux sont un moyen très public de nous permettre, en tant que chrétiens, de vivre notre appel à partager la bonne nouvelle de Jésus-Christ ", a déclaré l'Église dans une déclaration concernant les nouvelles directives sur les médias sociaux. Les voici en résumé :

1. Soyez prudent. La sécurité des enfants, des jeunes et des adultes vulnérables doit être maintenue.
2. Soyez respectueux. N'affichez pas ou ne partagez pas de contenu sexuellement explicite, incendiaire, haineux ou abusif, menaçant ou irrespectueux.
3. Sois gentil. Traitez les autres comme vous aimeriez être traité et visez ce qu'il y a de mieux chez les gens. Si vous avez une critique ou critique à faire, considérez non seulement que vous pourriez la dire en personne, mais aussi le ton que vous utiliseriez pour votre discours.
4. Soyez honnête. N'indusez pas les gens en erreur sur qui vous êtes.
5. Prenez vos responsabilités. Vous êtes responsable de ce que vous faites, dites et écrivez.
6. Soyez un bon ambassadeur. La vie personnelle et professionnelle peut facilement devenir floue en ligne. Réfléchissez avant de poster.
7. Il arrive que vous ne soyez pas d'accord. Certaines conversations peuvent être des lieux de désaccord profond, et il est important que vous appliquiez les règles suivantes : Exprimez-vous selon vos valeurs.
8. Faites crédit aux autres. Reconnaissez le travail des autres. Respectez les droits d'auteur et accordez toujours le crédit là où il doit être accordé. Faites attention aux informations sensibles ou confidentielles. Et interrogez toujours les sources avant de publier.
9. Suivez les règles. Respecter les termes et conditions des différentes plateformes de médias sociaux. Et dénoncez les gens qui ne le font pas.

Bon surf - en ligne ou, nous l'espérons, à la plage - et très bon 4 juillet à tous nos amis américains !

Ann Elbourne
Le 4 juillet 2019